

Communiqué de presse :

La Ligne TER du Haut-Jura en grand danger !

Depuis 2002 et la décentralisation, ce sont les Conseils Régionaux qui sont les autorités organisatrices de transport (les AOT) en territoire des relations des trains express régionaux. Une dotation a, dès lors, été mise en place par l'Etat afin de permettre aux Régions d'organiser la circulation des TER.

Depuis 1997 et la création de Réseau Ferré de France(RFF), il incombe à cet établissement de s'occuper de la maintenance et rénovation des lignes, moyennant un droit de péage à la SNCF, et aux opérateurs privés.

Sur la Franche-Comté, si on peut se satisfaire d'une augmentation de l'offre sur l'axe principal : Belfort/Dijon, nous constatons dans le même temps, un recul du service public ferroviaire sur la ligne Andelot/La Cluse depuis ces dix dernières années : fermetures de multiples guichets de vente, suppression des TER directs St Claude/Dijon et St Claude/Besançon, recul du nombre de circulations entre St Claude/Oyonnax .Enfin ,cette belle ligne nécessite des investissements pour rénover les infrastructures, alors que RFF ne veut annoncer aucun engagements dans ce sens.

Considérant :

- Que la ligne du Haut-Jura est d'intérêt public : par sa situation exceptionnelle dans un territoire de moyenne montagne, à la fois rural et très industrialisé ; par sa beauté.
- Que les successives réorganisations de TER ne remplissent pas leurs missions de service public en ne répondant pas aux besoins de transport de la population jurassienne
- Que le service ferroviaire est un facteur d'attractivité nécessaire pour maintenir la jeunesse dans un territoire
- Que la nouvelle convention entre le Conseil Régional et la Sncf porte un risque de rupture d'égalité de traitement sur le territoire franc-comtois avec de nouvelles suppressions de guichets annoncées, un certains nombres de suppression de TER, un manque de concertation entre l'Autorité organisatrice et les élu-es pour répondre aux besoins des populations
- Que des investissements sont impératifs pour cette ligne afin d'assurer sa pérennité

Enfin, pour toutes ces raisons, nous considérons que la ligne du Haut-Jura est en grand danger !

Pour défendre cette ligne et être plus efficace afin de faire changer la donne pour notre ligne, habitant-es, cheminot-es, l'APVFJ, la CGT, le PCF, soutenus par le Maire de St Claude, ont décidés **de mettre en place un collectif de défense POUR la ligne du Haut-Jura.**

Ouvert à toutes et tous, venez rejoindre le collectif. Nous portons ensemble les exigences suivantes :

- RFF doit s'engager rapidement sur des investissements propres à la ligne
- Afin d'assurer sa mission sans rupture d'égalité, la dotation de l'Etat à la Région doit être à la hauteur des besoins des populations.
- La SNCF doit maintenir dans les gares son personnel pour assurer la vente de billets TER et TGV, les départs des trains et renseigner les voyageurs/ses. Assurer la sécurité (par exemple le déneigement des quais)
- L'opérateur historique SNCF doit être en mesure d'organiser la circulation de TER directs entre St Claude/Dijon et St Claude /Besançon, en assurant les correspondances avec les TGV à Mouchard et Dole permettant au Jura d'avoir une desserte directe sur Paris, si nécessaire aux entreprises, et aux populations.

Contacts :

L'APVFJ : « Association pour la Promotion des Voies Ferrées Jurassiennes »: Mr Vuillemin (jcvuillemin@wanadoo.fr) ; la CGT : Mme Manière (raphaelle.manière@orange.fr); le PCF : Mme Cru(daniele.cru@orange.fr)

Lundi 16 décembre 2013.